

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS
RELATIVE À L'ACTUALISATION DES TARIFS DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES
DE LA BARGE DU CROUS DE PARIS**

Délibération n°CA-20260313-3.3 du vendredi 13 mars 2026

- VU** L'article R.822-16 du code de l'éducation
- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté rectoral du 5 mars 2026 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Paris

Après avoir entendu l'exposé des motifs présenté par la directrice adjointe du Crous de Paris, le Conseil d'administration approuve la grille tarifaire actualisée des activités diversifiées de la Barge du Crous de Paris.

Nombre de votants présents	20
Nombre de procurations	5
Contre	9
Abstentions	0
Pour	16
Nombre total de voix exprimées	25

La grille tarifaire est annexée à la présente délibération.

Fait à Paris, le vendredi 13 mars 2026

La rectrice de la région académique d'Île-de-France
Rectrice de l'académie de Paris
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France



Julie BENETTI